

## Renouvellement de titre de séjour étudiant

Par **sousouuuuuuuuu**, le **23/09/2019** à **10:51**

Bonjour Maître,

je me permets de vous écrire car je souhaite avoir quelques conseils concernant ma demande de renouvellement de titre de séjour mention "étudiant" auprès de la préfecture de police de Paris qui risque un refus.

je suis étudiante algérienne entrée en France en septembre 2015 avec un visa d'études. j'ai fait mon M1 de 2015 à 2017 (en 2 ans) car j'ai accouché de mon premier enfant en 2016.

Ensuite, de septembre 2017 jusqu'à présent je refais mon M2 pour la même formation et université. 2017-2018: j'ai validé tous les cours sauf un seul cours. pour l'année universitaire 2018-2019, j'ai validé le cours restant et le stage et j'ai rédigé la grande partie de mon mémoire, ce retard est dû à ma grossesse (difficile) et à l'accouchement de mon 2ème enfant en 2019. Actuellement, je me suis réinscrite pour la 3ème fois pour le niveau M2 et je risque un refus de la part de la préfecture. La co-responsable de ma formation m'a fait une attestation dans laquelle elle dit que j'ai validé avec succès mes cours théoriques et il me reste que le mémoire dans lequel j'ai avancé dans la rédaction et ce retard est à cause de problèmes familiaux de l'étudiante...

Je vous remercie par avance Maître de tout conseil et information de votre part.

Bien cordialement

Souad

Par **youris**, le **24/09/2019** à **11:55**

bonjour,

la réponse à votre demande de renouvellement sera à l'appréciation des services de la préfecture selon les indications données par ce lien ci-dessous :

<https://aaaparis.net/fr/renouvellement-du-titre-de-sejour-etudiant/>

salutations